

Monsieur le Maire, Messieurs les représentants de la mairie

Lors du dernier conseil d'école vous avez fait savoir que votre budget ne permettait pas l'achat de tous les manuels scolaires nécessaires pour la rentrée 2016.

Je suis la maman de 6 enfants dont un entrera en CP en septembre, il devra se contenter d'un livre d'apprentissage à la lecture dépassé et usé.

En tant que maman, mon rôle premier a toujours été l'éducation de mes enfants, j'ai fait confiance à l'état et ses institutions pour m'aider à leur donner une instruction de qualité. Mais aujourd'hui je me demande si c'est le cas.

Sous couvert de restriction budgétaire, comment pouvez-vous envisager d'étaler l'achat des manuels scolaires sur plusieurs années, alors que les programmes changent, les enfants évoluent.

Pensez-vous qu'abonder votre CCAS d'une somme assez conséquente pour distribuer des bons d'achat "fête des mères" de 20 € soit une priorité, de la solidarité !

Pour ma part et j'espère ne pas être la seule, je n'utiliserai pas ce bon cette année encore. Les proches peuvent m'offrir une coupe de cheveux ou un repas au restaurant sans recourir au budget municipal. Malheureusement je ne puis faire don de ce bon à l'école de mes enfants ou aucun des commerçants

participant ne vend de fournitures scolaires.

D'où ma question : pouvez-vous faire en sorte que cette somme, aussi modique soit-elle, soit reversée à l'école ?

Puis-je espérer que l'école devienne une priorité pour l'état et ses représentants que vous êtes.

Nous, parents, avons l'obligation de scolariser nos enfants. Vous, l'état, avez le devoir de leur donner les moyens d'accéder à une bonne instruction.

Notre école fait de nos enfants vos futurs citoyens.

Sandrine Aulegnier,
maman de Soan, Sara, Thierag, Priscille, Anthony, Amélie

2 juin 2016

